

# AMNESTY INTERNATIONAL

## Déclaration publique

Index AI : AMR 18/001/2007 (Public)  
Bulletin n° : 007  
ÉFAI  
12 janvier 2007

### **Bolivie. Les autorités doivent maintenir l'ordre et protéger les habitants**

Les autorités boliviennes doivent proposer des solutions durables qui respectent l'état de droit pour éviter que le sang ne coule encore, a déclaré Amnesty International ce vendredi 12 janvier 2007.

Le 11 janvier, au moins deux personnes ont été tuées et plus d'une centaine blessées à Cochabamba (département de Cochabamba), à la suite d'affrontements entre des groupes soutenant le parti au pouvoir, le *Movimiento al Socialismo* (MAS, Mouvement pour le socialisme), et demandant la démission du gouverneur de Cochabamba, et des groupes soutenant celui-ci et les demandes en faveur de l'autonomie régionale.

Le mouvement de protestation, qui avait débuté le 8 janvier, avait déjà fait plus de vingt blessés, parmi lesquels des journalistes venus couvrir l'événement.

« *Le gouvernement a l'obligation et le devoir de maintenir l'ordre, en s'assurant que les forces de sécurité agissent dans le respect des droits humains ; s'il ne le fait pas, la situation risque d'empirer* », a déclaré Amnesty International.

Ce n'est pas la première fois que la violence éclate en cette période mouvementée que connaît la Bolivie. En décembre 2006, de violents affrontements entre sympathisants du MAS et opposants ont été enregistrés dans la province de Santa Cruz.

Amnesty International appelle les autorités boliviennes à enquêter sur les événements qui ont eu lieu les 8 et 11 janvier à Cochabamba et en décembre à Santa Cruz, et à trouver des solutions à long terme.

L'organisation demande également aux dirigeants de la région, des organisations sociales, des partis politiques et à tous les groupes qui ont choisi l'affrontement de renoncer à la violence, d'éviter tout mode de protestation mettant en péril l'intégrité physique des personnes et d'opter pour un dialogue constructif.